

Le professeur GOBLE: Vous me posez là une question à laquelle je n'ai pas songé. La raison de cette déclaration, c'est qu'au cours de l'utilisation d'insecticides dans les champs, je n'ai pas vu d'oiseaux ni d'animaux morts, et j'ai visité un grand nombre de vergers pendant un certain temps. C'est à cela que j'ai songé.

Vous avez posé une autre question à laquelle je ne saurais répondre. Je crois que les insecticides sont utilisés à un plus haut degré dans les vergers que pour toute autre moisson. Cependant, il me semble qu'on ne trouve pas d'oiseaux morts dans les vergers.

M. OTTO: Alors vous dites que les oiseaux semblent bien s'accommoder des insecticides?

M. NESBITT: Je ne comprends pas très bien cette phrase: «Ce qui est plus inquiétant, cependant, c'est que les pertes de fruits et de maïs, attribuables aux oiseaux nuisibles (le carouge à épauettes et l'étourneau sansonnet) semblent augmenter.» Voulez-vous dire que ces oiseaux mangent les fruits et les maïs?

Le professeur GOBLE: Peut-être que ma phrase porte à confusion. J'ai voulu dire que les insecticides ne paraissent pas en réduire le nombre. Évidemment, je ne crois pas que les insecticides augmentent le nombre des oiseaux, mais nous savons que les pertes n'ont pas été aussi élevées. Le groupe des carouges à épauettes et des étourneaux sansonnets dévore environ pour \$1,500,000 de maïs. Je sais que la récolte de cerises, ou ce qui en restait, a terriblement été ravagée par les oiseaux cette année. Par conséquent, je me demande si nous détruisons autant d'oiseaux qu'on le prétend.

M. ROXBURGH: La récolte de cerises a été complètement endommagée.

M. NESBITT: Si les oiseaux n'ont plus d'insectes, ils sont obligés de manger autre chose.

Le professeur GOBLE: Je ne sais pas si c'est pour cette raison qu'ils ont choisi le maïs.

M. WILLOUGHBY: Monsieur le président, ces considérations sont très intéressantes. Elles font ressortir un grand nombre des points que nous avons eu à considérer au cours de réunions antérieures. Je crois que la dernière phrase de ce mémoire constitue le nœud de tout l'exposé. «Devons-nous instruire ou réglementer, ou existe-t-il quelque combinaison d'ordre pratique?» J'aimerais savoir ce que le professeur Goble a à suggérer sur ce point.

Le professeur GOBLE: Lorsque j'ai écrit cette phrase, je me suis demandé si je n'invitais pas quelques questions auxquelles je ne saurais répondre moi-même. A première vue, c'était l'une des plus importantes, comme vous l'avez indiqué. Monsieur Willoughby, j'ai été un peu inquiet (je ne sais pas si l'on peut exercer une réglementation dans un cas comme celui-là), parce que, de temps en temps, un producteur nous dit qu'il a arrosé avec une certaine substance et nous lui disons que c'est trop proche de la récolte et qu'il ne devrait pas arroser, disons avec du DDT ou de la dieldrine.

Nous ne pouvons rien faire dans une telle situation jusqu'à ce que la récolte soit mise en vente. Je crois avoir raison de dire, et il me semble que vous avez discuté cette question plusieurs fois, qu'un producteur peut utiliser ce qu'il veut sur sa ferme, à condition de ne pas offrir le produit en vente. Autrement dit, la Direction des aliments et drogues ne peut toucher à la récolte avant qu'elle soit offerte en vente. A notre connaissance, cela ne se produit pas souvent, mais cela arrive de temps en temps.

Par exemple, nous avons un jour parlé à un agriculteur lorsque nous avons découvert du DDT sur les asperges. Nous n'étions pas certain s'il allait employer un autre produit. Celui qu'il utilisait était bon marché, mais non recommandé. Plus tard, nous avons appris qu'il ne s'en est plus servi.